# vendredi, 14 Février, 1879.

Les membres présents étaient :-

L'honorable ROBERT DUNCAN WILMOT, Président.

## Les honorables messieurs

Aikins,	Chapais,	Haviland,	Penny,
Alexander,	Christie,	Haythorne,	Power,
Allan,	Cochrane,	Hope,	Pozer,
Archibald,	Cormier,	$K\bar{a}ulbach,$	Read,
Armand,	Cornwall,	Leonard,	Reesor,
Bellerose,	$Dev\epsilon r$ ,	Lewin,	Ryan,
Benson,	Dickey,	McClelan,	Scott,
Botsford;	Dumouchel,	McLelan,	Seymour,
Boucherville, de,	Ferguson,	Macdonald,	Simpson,
Bourinot,	Ferrier,	${\it Macmaster},$	Skead,
Brouse,	Flint,	${\it Macfarlane},$	Smith,
Brown,	Girard,	Macpherson,	Stevens,
Bureau,	Glazier,	Miller,	Sutherland,
Campbell,	Grant,	Montgomery,	Thibaudeau,
Carrall,	Hamilton (Inkerman), Paquet,		Trudel,
Chaffers,	Hamilton (Kingston), Pelletier,		Wark.

### Prières:

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir John Douglas Sutherland Campbel (communément appelé le marquis de Lorne) chevalier du très ancien et très nob ordre du Chardon, chevalier grand'eroix de l'ordre très distingué de St. Michel St. Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada, etc., etc., et étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est "plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'El "dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue, L'honorable M. Joseph Godéric Blanchet a dit:

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

La Chambre des Communes m'a élu pour son Orateur, bien que je sois p

capable de remplir les devoirs importants qui me sont assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de tomber en errel je demande que la faute me soit imputéé et non aux Communes dont je suis le serviter et qui, par mon ministère, reclament pour être en état de mieux remplir leur devenvers leur Souveraine et leur pays, tous leurs droits et priviléges incontestables pécialement ceux de la liberté de la parole dans leurs débats, libre accès à la person de Votre Exceller l'interprétation la plus favorable de leurs délibérations.

L'honorable Président de cette Chambre a alors dit :

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous déclarer qu'Elle a une confiance entière dans le respect et l'attachement de la Chambre des Communes, pour la personne de Sa Majesté et son gouvernement; et ne doutant point que ses délibérations ne soient conduites avec sagesse, modération et prudence, Elle accorde, et en toute occasion elle reconnaîtra et permettra l'exercice de ses priviléges constitutionnels. J'ai aussi ordre de vous assurer que les Communes auront un facile accès auprès de Son Excellence, en toute occasion convenable, et qu'Elle interprêtora toujours de la manière la plus favorable leurs délibérations ainsi que vos paroles et vos actes.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres:

Monorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En me présentant pour la première fois devant le Parlement du Canada, je désire exprimer le plaisir que j'éprouve d'avoir été appelé à la haute et importante fonction que je remplis maintenant, et vous assurer de l'entière satisfaction avec laquelle je viens demander votre concours et votre aide.

Je témoigne ma profonde reconnaissance pour la réception dont j'ai été l'objet moi-même comme représentant de Sa Majesté, et j'ai le devoir, d'après l'ordre de la Reine, de transmettre, par votre intermédiaire, au peuple du Canada, les remercîments de Sa Majesté pour le loyal, généreux et sympathique accueil fait par lui à sa fille.

Les produits et les objets manufacturés envoyés par le Canada à la grande exposition internationale de Paris, l'année dernière, ont beaucoup attiré l'attention, et l'on croit que ce fait aura des conséquences favorables pour le commerce du Canada avec l'Europe. Je vous félicite de ce succès, qui doit être, en grande partie, attribué aux bienveillants et incessants efforts de Son Altesse Royale le Prince de Galles comme président de la section britannique. Le rapport du commissaire canadien vous sera communiqué, dès qu'il aura été reçu.

J'ai le plaisir de vous informer que la somme accordée pour les droits de pêcheries, d'après le traité de Washington, a été payée par les Etats-Unis, et que le gouvernement de Sa Majesté a réglé avec le Canada et Terreneuve leur part respective de

l'indemnité. Les documents concernant cette affaire vous seront soumis.

L'important commerce du bétail vivant entre le Canada et l'Angleterre, commerce qui prend un rapide accroissement, a été sérieusement menacé par l'apparition de la pleuro-pneumonie dans différentes parties des Etats-Unis. Pour prévenir l'invasion de la contagion en Canada, et l'interruption du commerce qui s'en serait suivie, j'ai fuit rendre, par application de l'acte de 1869, relatif aux maladies contagieuses qui attaquent les animaux, une ordonnance prohibant l'importation ou introduction en Canada des bestiaux américains, pour une courte durée. On espère que la maladie sera détruite avant longtemps aux Etats-Unis et que la nécessité de continuer la prohibition disparaîtra en conséquence. Votre attention sera appelée sur un amendement à faire à l'acte que je viens de mentionner.

Mon gouvernement a entamé, avec l'approbation de Sa Majesté, des négociations tendant au développement du commerce canadien avec la France et l'Espagne, ainsi qu'avec leurs colonies respectives. J'espère pouvoir vous communiquer le résultat

de ces négociations pendant la présente session.

Mon gouvernement se propose de presser avec la plus grande vigueur l'exécution du chemin de fer canadien du Pacifique, et de satisfaire ainsi à l'attente raisonnable de la Colombie-Britannique. En donnant suite à cette intention, il est nécessaire d'avoir égard à la situation financière du pays. Une communication par rail a été établie entre le Manitoba et le réseau des chemins de fer américains au moyen de la jonction, opérée à St. Vincent, de l'embranchement Pembina de notre chemin de fer

avec la ligne de St. Paul au Pacifique. Cette partie de notre grande ligne, qui va de la Rivière aux Anglais à Kéwatin, se donne maintement à l'entreprise, et on en hâtera la confection afin de relier au plus tôt le lac Supérieur au grand Nord-Ouest.

Un bill à l'effet d'amender et de refondre les actes concernant les timbres, sera soumis à votre examen, ainsi qu'une mesure portant modification à l'acte relatif aux

poids et mesures.

Le recensement décennal doit avoir lieu en 1881. Je crois opportun qu'un mesure à ce sujet soit passée pendant la présente session, pour donner amplement le temps de faire les préparatifs et dispositions préliminaires, et pour s'assurer que le recensement sora exécuté avec autant d'exactitude et d'économie que possible Relativement à ce sujet, il pent être bon de considérer la convenance de pourvoir quelque moyen de recueillir des statistiques vitales, criminelles et générales, et de les comparer.

Il vous sera soumis un bill pour la ré-organisation de certains départements du gouvernement; des mesures relatives à l'arpentage et à l'administration des terres fédérales, à la police à cheval, au Département des Postes, et une mesure à l'effe d'amender en quelques points les lois concernant les Sauvages. Il vous sera soumis de plus une mesure ayant pour objet de transférer à Sa Majesté, à l'usage du Canada la propriété de terrains de l'artillerie et de l'amirauté dans les provinces de la Nou

velle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

#### Messieurs de la Chambre des Communes :

Le budget pour l'année prochaine vous sera présenté sous peu. En le préparant on a apporté toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public. Je regrette que les recettes versées au trésor, et provenant des sources ordinaires, continuent à être insuffisantes pour satisfaire aux dépenses à la charge du revenu consolidé. Je ne doute pas que vous ne pensiez avec moi qu'il n'est point désirable de voir nos finances rester plus long temps dans cette situation. En appliquant la plus stricté économie à la dépense publique et en remaniant le tarif en vue d'accroître le revenu et tout à la fois de développer et d'encourager les diverses industries canadiennes vous pourrez, j'espère, rétablir l'équilibre entre le revenu et la dépense, et aider à faire cesser la crise commerciale et économique qui malheureusement dure encore parm nous.

J'ai ordonné que les comptes publics de l'année fiscale dernière fussent mis sou vos yeux.

#### Honorables Messieurs du Sénat:

## Messieurs de la Chambre des Communes:

Le Parlement a reconnu l'importance qu'il y avait d'offrir au public un moyer de déposer en sûreté ses épargnes, en prenant des dispositions pour lui permettre de les placer entre les mains du gouvernement à un taux raisonnable d'intérêt. Il vou conviendra peut-être de considérer jusqu'à quel point il serait possible d'offrir le même garantie et le même encouragement aux personnes ayant le désir de pourvoir par une assurance sur leur vie, aux besoins de ceux qui dépendent d'elles.

Vous donnerez, je n'en doute point, toute votre attention aux importants sujet

que j'indique et aux intérêts généraux du pays.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre de Communes s'est retirée.

L'honorable M. Campbell a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte con cernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.